

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 18 Mars 2025 à 20h

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20250318-DM2025-03-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/03/2025

Date de la convocation : 11/03/2025

Date d'affichage : 11/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	17	21

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 11/03/2025.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - M. VOLLE Jean Marc - Mme VERPY Evelyne - M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - Mme DURON Josette - M YENIL Etienne - Mme PERRIN Cécile - M LAMURE Christophe - Mme FERRE Odile - Mme DURON Sabrina - Mme PALMIER Catherine - M NAULIN Jean Yves - Mme COLOMB Florence

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme VERPY Evelyne - Mme DUFOUR Françoise donne pouvoir à M CHOMAT Pascal - Mme PEILLON Jacqueline donne pouvoir à M LAMURE Christophe - M CELEN Devris donne pouvoir à Mme COLOMB Florence –

Excusée : Mme BLANCHARD Claude –

Absente : Mme CHABANNE Christelle -

SECRETAIRE DE SEANCE : M PONCET Marc

Objet : Affectation du résultat du budget eau et assainissement de l'exercice 2024

Mme Verpy expose :

Il s'agit du résultat de l'exercice auquel on ajoute celui de l'exercice précédent pour obtenir le résultat global ou cumulé.

Le résultat d'investissement est affecté automatique en investissement sur le budget N+1

Le résultat de fonctionnement peut être affecté en fonctionnement ou/et en investissement. La part affectée en investissement est libre mais doit couvrir à minima le besoin de financement.

Il est proposé d'affecter les résultats 2023 du budget communal de la façon suivante :

	RESULTAT GENERAL	AFFECTATION FONCTIONNEMENT	EN	AFFECTATION INVESTISSEMENT (autofinancement)	EN
Fonctionnement	261 583,43 €	211 583,43 €		50 000,00 €	
Investissement	- 28 010,96 €			- 28 010,96 €	
TOTAL	233 572,47 €	211 583,43 €		21 989,04 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
approuve l'affectation du résultat telle que présentée.

Secrétaire de séance
Marc PONCET




Monsieur Gilles DUPIN
Maire



Fait et délibéré à Balbigny,
A Balbigny, le 18/03/2025